

CONSEIL MUNICIPAL DE POUILLY EN AUXOIS
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2017 A 20h

Présents : M. Bernard MILLOIR (maire), Mme Karine BASSARD , Mme Annick RADIGON , M. René DESSEREE, (adjoints), M. Gérard Curot , Mme Claire DURANTE, Mme Nicole FILLON, M. Gilles GAUDIN de SAINT-REMY , Mme Annie HENNEAU, Mme Marie-Hélène MAILLARD, M. Yohann MORTIER et M. Eric PIESVAUX (conseillers municipaux)

Absents excusés : Mme Monique GARNIER (procuration à Mme Annick RADIGON), M. Stéphane ROUX (procuration à Bernard MILLOIR), M. Yves COURTOT (procuration à Eric PIESVAUX), M. Maxime SAGETTE (procuration à Karine BASSARD), M. Christian CLEMENT

Secrétaire de séance : Karine Bassard

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 septembre

Le compte-rendu du conseil municipal du 11/09/2017 est adopté à l'unanimité

2. Contrats d'assurance communaux

La délibération du 11/09/2017 sur la consultation concernant les assurances communales ne reprenait pas la compagnie d'assurance GROUPAMA, M. le Maire souhaite l'ajouter à la liste des compagnies qui seront consultées. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3. Subventions

• TVOXOIS

M. le Maire propose d'octroyer une subvention de 100€ à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'unanimité cette subvention.

• VCPA

M. le Maire propose d'octroyer une subvention de 100€ pour l'organisation du cyclo-cross Arnay le Duc / Pouilly en Auxois qui aura lieu le 19 novembre.

Le Conseil Municipal décide d'accorder à l'unanimité cette subvention.

4. Concours d'illuminations

M. le Maire propose de renouveler le concours d'illuminations dans les conditions identiques aux années précédentes, aucune inscription n'étant nécessaire.

Les récompenses seront offertes aux 3 premiers de chaque catégorie; les lauréats de l'année dernière ne peuvent pas être récompensés.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire ce concours d'illuminations.

5. Cimetière : reprise de concessions

Un avis municipal a déjà été affiché 2 fois (mai et octobre 2016).

2 aspects sont à traiter :

- Les concessions funéraires à temps déterminé (30 ou 50 ans)

90 concessions sont échues.

Une affichette sera apposée sur les sépultures avant la Toussaint pour informer les familles. Si personne ne se manifeste, les concessions échues depuis plus de 2 ans seront reprises.

- Les sépultures en état d'abandon

- 122 tombes ont un titre de concession mais sont en état d'abandon. La procédure de reprise est de 3 ans et 2 mois après publication de l'avis du maire.
- 19 tombes sont sans titre de concession. Suivant les retours, elles seront soit reprise soit proposer aux familles concernées si elles se font connaître.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de fixer pour les familles concernées qui le souhaitent les prix ci-dessous :

Concession de 30 ans : 150€

Concession de 50 ans : 200€

Concession perpétuelle : 600€.

Le Conseil Municipal adopte ces tarifs à l'unanimité.

6. Personnel communal

En raison de la suppression des NAP, 3 ATSEM ou agents d'animation ont vu leur temps de travail très légèrement diminuer. Les contrats de travail ont été revus avec leur accord.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces modifications de contrat de travail.

7. Affaires diverses

- Balayeuse

La balayeuse actuelle date de 2002 et est en panne. La remise en état est estimée à 12.000€ HT.

Un matériel équivalent coûte neuf environ 80.000€ HT.

Ce matériel est utilisé entre 400 et 500 heures par an.

M. le Maire souhaite s'orienter vers du matériel d'occasion.

L'Entreprise HAKO propose une machine qui a 1.800 heures et qui peut en faire 10.000, pour un coût de 37.500€ HT, avec une garantie de 1 an, avec la possibilité d'une location longue durée sur 48 mois, au prix de 873.25€ HT de loyer mensuel.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'opter pour la location longue durée de la balayeuse HAKO

- Information TEPCV

En novembre 2016, le Conseil Municipal avait approuvé le projet TEPCV et avait proposé un plan de rénovation d'environ 260.000€

Un tableau reprenant le projet de modernisation de l'éclairage public est présenté.

Une incertitude est encore à lever quant au niveau de subventions obtenu.

Il sera peut-être nécessaire de faire des choix par rapport au programme.

- Chaudière bois

Suite à la présentation de l'étude de faisabilité le 11 septembre qui démontrait l'intérêt de poursuivre le projet.

La distribution intérieure des bâtiments desservis par le chauffage électrique doit être faite.

M. le Maire a demandé à Samuel BENOIT, bureau d'études-conseil en énergie, de préparer un cahier des charges précis afin de demander un devis aux entreprises qui devront répondre en tenant compte de ce cahier des charges. La commune pourra ainsi comparer les offres des entreprises. Cette mission sera facturée 2.670€ ht.

- Diagnostic 2018 à refaire sur le réseau d'assainissement

Les diagnostics doivent être refaits tous les 10 ans ; le précédent date de 2008.

Compte-tenu de la complexité du dossier, M. le Maire propose de faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage et propose le bureau d'études Viard Fleurot-Morel pour la somme de 6.300€ HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- Décisions du Maire
 - 5 Tableaux blancs interactifs nouvelle génération ont été commandés pour l'école primaire.
 - Le KUBOTA date de 2010. Il commence à s'user et à occasionner des frais.

Un devis de remplacement à l'identique a été demandé, mais il ne se fait plus.

Un Kubota nouvelle génération peut être proposé avec une reprise de l'ancien matériel pour 2.500€.

Le nouveau Kubota nous reviendra à 17.000€, reprise déduite.

M. le Maire propose d'acheter ce matériel sur le budget 2017.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- Téléthon 2017

Plusieurs dates à retenir :

1^{er} décembre : soirée choucroute. Besoin de bénévoles parmi le Conseil Municipal.

3 décembre : randonnée pédestre

9 décembre : Marche nordique / vélo / marche

Arrivée à 16 h au centre de secours

- Borne électrique

La borne électrique sera installée à partir du 13 novembre cour de la mairie.

Les arrêts minute derrière la mairie bénéficieront d'une durée de 45 minutes.

- CCI

La Chambre de Commerce et d'Industrie présentera les résultats de l'enquête sur les habitudes de consommation le vendredi 27 octobre à 9h30.

- Etude pré opérationnelle

La période de concertation arrivant à sa fin, une réunion de restitution aura lieu le mercredi 13 décembre à 20h salle 409.

La CCI et JDM Paysagistes animeront cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.